



Centre d'étude et d'action sociale de la Mayenne (CÉAS)

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

Vendredi 1^{er} avril 2011

N° 403

Jeunes

Le Service civique a un an ! Un point d'étape officiel : forcément positif...

L'Agence du service civique publie un bilan un an après la création du dispositif. En 2010, le service civique a concerné 10 000 jeunes, 1 000 structures et, actuellement, 40 000 sont inscrits sur le site et sont donc des volontaires potentiels.

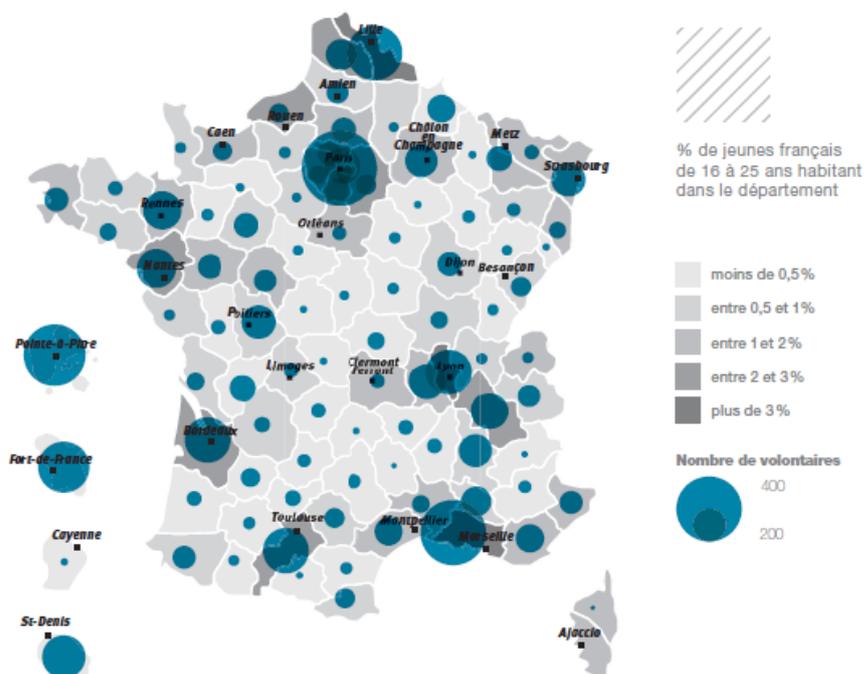
Le service civique a remplacé le service civil volontaire, mis en place en 1996. Il permet à un jeune de s'investir dans une association ou une collectivité.

Le profil des volontaires. Selon l'Agence du service civique, ce sont plutôt des filles (57 %), d'un niveau égal ou supérieur au bac (76 %), de 21 ans en moyenne. Les jeunes volontaires sont plus nombreux dans les départements comptant une population étudiante importante. Les jeunes des quartiers populaires et les jeunes ruraux sont moins touchés par le dispositif.

Les secteurs d'activité. Les structures d'accueil de volontaires sont majoritairement des associations (87 %). Les 13 % restant concernent des collectivités ou des établissements publics. Les secteurs d'activité les plus prisés par les volontaires sont la solidarité (28 %), l'éducation pour tous (18 %), la culture et les loisirs (12 %), l'environnement (11 %), la santé (9 %)..

De plus en plus de volontaires. 40 000 jeunes sont inscrits sur le site de l'Agence du service civique. Il y a bien une montée en puissance du dispositif. Les objectifs du directeur de l'Agence du service civique et ancien Haut commissaire aux solidarités actives, Martin Hirsch, de « *permettre d'ici à 2014 à un jeune sur dix, soit 75 000, de faire un service civique* » ⁽¹⁾, pourraient bien être rapidement atteints. Pour cela, il faut organiser la promotion du dispositif, notamment auprès des petites associations. Il faut aussi une rallonge budgétaire...

Les 10 000 volontaires sont répartis sur tout le territoire



Source : <http://www.jeunesse-vie-associative.gouv.fr/>

⁽¹⁾ – Journal du dimanche du 6 mars 2011.

Agriculture

Des initiatives locales et écologiques : le développement exponentiel des AMAP

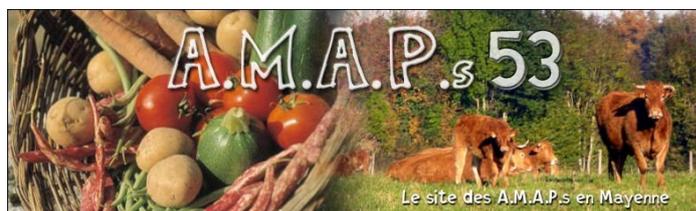
Une AMAP est une association pour le maintien de l'agriculture paysanne. Les AMAP existent en France depuis 2001. Le fonctionnement est simple : il est basé sur un approvisionnement direct, du producteur au consommateur, de produits locaux et le plus souvent issus de l'agriculture biologique.

Les consommateurs reçoivent un panier hebdomadaire qu'ils paient d'avance en début de saison. Ils peuvent ainsi s'alimenter en produits locaux, de saison, à cuisiner eux-mêmes s'ils le souhaitent. Les producteurs fournissent des produits sains, sans pesticides ni engrais de synthèse. Forts de l'engagement et du soutien des consommateurs, ils peuvent se consacrer à la qualité de leurs produits.

Un réseau national

Ce mode de fonctionnement s'est énormément développé en France. Selon le journal *L'âge de faire* de février 2011, « 60 000 familles reçoivent ainsi, chaque semaine, leur fameux panier de fruits et légumes ». Et pas seulement des légumes. Les AMAP peuvent aussi proposer de la viande, du pain, des produits laitiers, des jus de fruits...

Face à cet engouement, un réseau s'est constitué en février 2010 : le Mouvement inter-régional des asso-



ciations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Miramap). Sa mission ? Dans un premier temps, il s'agira de « mettre en place une plate-forme de savoirs, sorte de boîte à outils en ligne, pour ceux qui voudraient se lancer dans l'aventure AMAP », explique Marc Alphandéry, l'un des porte-parole de Miramap. Ce réseau permettra également de rendre visibles ces initiatives, « en s'exprimant d'une seule voix ; la coordination nationale pèsera sans doute plus lourd dans les débats nationaux ou locaux sur l'agriculture ou l'accès à l'alimentation ».

Et en Mayenne...

En Mayenne, il existe cinq AMAP en fonctionnement (à Olivet, Saint-Baudelle, Launay-Villiers, Aron et Préaux) et plusieurs AMAP en projet. Pour plus d'informations sur les lieux de distribution et les Amap en projet, rendez vous sur le site des AMAP mayennaises : <http://amap53.free.fr>.

À vos agendas

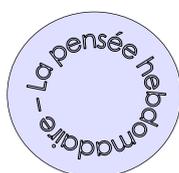
Le 8 avril, à Laval

Le paradoxe de l'Argentine : rêve ou cauchemar ?

Le vendredi 8 avril, à 20 h 30, salle familiale de la Maison de quartier du Pavement, à Laval, l'association Solidarité Entraide Mexique (SEM) organise une soirée-débat avec deux Argentins, Maitén Vargas et Matias Avecilla, sur le thème : « Le paradoxe de l'Argentine : rêve ou cauchemar ? »

« Quand on parle d'un paradoxe, on parle toujours d'une contradiction ou d'un manque de logique », écrit l'association SEM. Alors pourquoi dit-on que l'Argentine est un paradoxe ? Quelle est la contradiction de ce pays ? L'Argentine a un territoire six fois plus grand que celui de la France, avec seulement quarante millions d'habitants. C'est un pays qui a des ressources naturelles suffisantes pour nourrir trois cents millions de personnes ; cependant l'extrême pauvreté et la malnutrition sont des réalités qui ne cessent de se développer. Que s'est-il donc passé en Argentine pour en arriver là ? Pourquoi un pays de rêve est-il devenu un pays de cauchemar ? »

Entrée libre.



« La pensée productiviste, portée par l'Occident, a entraîné le monde dans une crise dont il faut sortir par une rupture radicale avec la fuite en avant du " toujours plus ", dans le domaine financier mais aussi dans le domaine des sciences et des techniques. Il est grand temps que le souci d'éthique, de justice, d'équilibre durable devienne prévalent. Car les risques les plus graves nous menacent. Ils peuvent mettre un terme à l'aventure humaine sur une planète qu'elle peut rendre inhabitable pour l'homme ».

Stéphane Hessel, *Indignez-vous !* Montpellier : Indigène éd., 2010 (pages 20 et 21).